

## COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Jeudi 11 février 2021**

Membres en exercice : 35  
Membres présents : 26  
Membres représentés : 7  
Membres absents : 2  
Membres votants : 33

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi onze février à quatorze heures, le Conseil municipal de la Commune de Villeneuve-la-Garenne légalement convoqué par M. Pascal PELAIN Maire, par convocations postées le vendredi 5 février 2021 et par voie dématérialisée le même jour, conformément aux dispositions des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à la salle des fêtes de la Ville de Villeneuve-la-Garenne sous la présidence de son Maire.

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. Pascal PELAIN, Maire de Villeneuve-la-Garenne,

Mme Carine BANSEDE, M. Abdelaziz BENTAJ, Mme Khady FOFANA, M. Arnaud PERICARD, Mme Leila LARIK, M. Alain-Xavier FRANÇOIS, Mme Fatima AAZIZ, M. Bachir HADDOUCHE, Mme Emmanuelle RASSABY, M. Kiran GURUNG, Mme Sandrine HERTIG, M. Frédéric RARCHAERT, Maires Adjoints.

Mme Monique LABORNE, M. Salah KOBBI, M. Mohamed AMAGHAR, Mme Joanna MOHAMED, M. Dayan KIRINDI ARACHCHIGE, Mme Fatma SERIR, M. Erick PELEAU, Mme Yaël LEVY, M. Abdel AIT-OMAR, M. Gabriel MASSOU, Mme Eve NIELBIEN, Conseillers municipaux.

### **POUVOIRS :**

M. Larbi OUHAMMOU, Conseiller municipal, donne pouvoir à M. Bachir HADDOUCHE,  
Mme Eduarda PINTO, Conseillère municipale, donne pouvoir à M. Salah KOBBI,  
M. Gaoussou KEITA, Conseiller municipal, donne pouvoir à Mme Zoubida KHATTALA,  
M. Lahcen BAYLAL, Conseiller municipal, donne pouvoir à M. Arnaud PERICARD,  
Mme Sandrine PAYET, Conseillère municipale, donne pouvoir à Mme Yaël LEVY,  
M. Christophe DOUAY, Conseiller municipal, donne pouvoir à M. Erick PELEAU,  
M. Jérémie LAGARDE, Conseiller municipal, donne pouvoir à Mme Mariam KANTE.

### **ABSENTS :**

Mme Mirtha HENRIOL, M. Pascal MOTTAIS, Conseillers municipaux.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Fatma SERIR, Conseillère municipale, désignée en séance conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Date d'affichage :

Entamant l'ordre du jour,

Ouï les explications complètes de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL,

- Approuve le compte rendu analytique du conseil municipal du 17 décembre 2020,

Vote : **A l'unanimité**

### **1. Désignation du représentant de la Ville au conseil de surveillance de l'hôpital nord 92**

LE CONSEIL,

Après en avoir débattu,

- Désigner Monsieur Pascal PELAIN, Maire ou Madame Fatima AAZIZ, représentante pour siéger au sein du conseil de surveillance de l'Hôpital Nord 92.

Vote : **A l'unanimité**

*(Monsieur MASSOU et Madame NIELBIEN ne prennent pas part au vote)*

### **2. Modification du règlement intérieur des cimetières communaux**

LE CONSEIL,

Après en avoir débattu,

- Approuve le règlement intérieur des cimetières communaux modifié.

Vote : **A l'unanimité**

### **3. Ouvertures dominicales de l'enseigne CARREFOUR du QWARTZ**

LE CONSEIL,

Après en avoir débattu,

- Approuver l'ouverture des dimanches 14, 21 et 28 février 2021 à l'enseigne CARREFOUR du QWARTZ.

**POUR : Réussir Villeneuve, Villeneuve Ville d'avenir  
CONTRE : Villeneuve, La Gauche, écologiste et solidaire**

### **4. Approbation de mesures exceptionnelles d'exonération des loyers et droits de place en soutien à la vie économique locale**

LE CONSEIL,

Après en avoir débattu,

- Approuve l'ensemble des mesures exceptionnelles d'exonération des loyers et droits de place en soutien à la vie économique locale.

Vote : **A l'unanimité**

**5. Approbation de l'avenant n°4 à la concession de service relatif à l'exploitation et la gestion du marché d'approvisionnement**

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,

- Approuve les termes de l'avenant n° 4 à la concession de service relatif à l'exploitation et à la gestion du marché d'approvisionnement.

**Vote : A l'unanimité**

**6. Bilan annuel des cessions et des acquisitions immobilières réalisées par la ville pour l'année 2020**

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,

- Approuve le bilan annuel des cessions et acquisitions immobilières pour l'année 2020.

**Vote : A l'unanimité**

**7. Déclassement et désaffectation d'une emprise cadastrée section n°181 sis 11, avenue marc Sangnier à Villeneuve-la-Garenne**

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,

- Prononce le déclassement de la parcelle cadastrée section n°181 et autorise sa désaffectation après constatation par voie d'huissier.

**POUR : Réussir Villeneuve**

**ABSTENTION : Villeneuve Ville d'avenir, Villeneuve, La Gauche, écologiste et solidaire**

**8. Déclassement et désaffectation d'une emprise cadastrée sections n°77, 136 et 138 sis 79, boulevard Gallieni à Villeneuve-la-Garenne**

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,

- Prononce le déclassement des parcelles cadastrées n° 77, 136 et 138 et autorise sa désaffectation après constatation par voie d'huissier.

**POUR : Réussir Villeneuve**

**ABSTENTION : Villeneuve Ville d'avenir, Villeneuve, La Gauche, écologiste et solidaire**

**9. Approbation du principe d'autorisation de signature de la promesse synallagmatique de vente des deux lots objets du périmètre de cession de l'appel à projets IMGP cadastrés sections n°181 sis 11 avenue Marc Sangnier et sections n°77, 136 et 138 sis 79 boulevard Gallieni à Villeneuve-la-Garenne**

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,

- Autorise le Maire à signer la promesse synallagmatique et tous les documents se rapportant au document précité.

**POUR : Réussir Villeneuve**

**ABSTENTION : Villeneuve Ville d'avenir, Villeneuve, La Gauche, écologiste et solidaire**

**10. Communication du rapport d'activité pour l'année 2019 du syndicat producteur et distributeur des eaux potables appelé « SENE0 »**

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,

- Prend acte de la communication du rapport d'activité pour l'année 2019 du syndicat producteur et distributeur des eaux potables appelé « SENE0 ».

**11. Approbation de la convention entre la Métropole du Grand Paris et la Ville de Villeneuve-la-Garenne relative à l'accompagnement de la consultation dans le cadre de la mise en place de la zone à faibles émissions mobilité métropolitaine**

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,

- Approuve la convention entre la Métropole du Grand Paris et la Ville de Villeneuve-la-Garenne relative à l'accompagnement de la consultation dans le cadre de la mise en place de la zone à faibles émissions mobilité métropolitaine.

**Vote : A l'unanimité**

**12. Adhésion à l'association du Réseau Français des Villes Educatrices**

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,

- Autorise le Maire à demander l'adhésion à l'association du Réseau Français des Villes Educatrices et à verser le paiement de la cotisation annuelle.

**Vote : A l'unanimité**

**13. Communication du rapport 2020 sur la situation en matière de développement durable**

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,

- Prend acte de la communication du rapport 2020 sur la situation en matière de développement durable.

#### **14. Création d'un poste de technicien territorial**

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,

- Approuve la création d'un poste de technicien territorial.

Vote : **A l'unanimité**

#### **15. Autorisation complémentaire de recruter des agents vacataires et fixation des taux de vacation**

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,

- Approuve l'autorisation complémentaire de recruter des agents vacataires et fixation des taux de vacation.

Vote : **A l'unanimité**

#### **16. Débat d'orientation budgétaire 2021 pour le budget annexe de la régie autonome du parking du centre-ville**

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,

- Vote la tenue du débat d'orientation budgétaire 2021 pour le budget annexe de la régie autonome du parking du centre-ville.

Vote : **A l'unanimité**

#### **17. Débat d'orientation budgétaire 2021 pour le budget principal de la Ville**

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu

- Vote la tenue du débat d'orientation budgétaire 2021 pour le budget principal de la Ville.

Vote : **A l'unanimité**

#### **18. Communication des décisions municipales et des marchés publics**

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,

- Prend acte de la communication des décisions municipales et des marchés publics.

**LE CONSEIL,**

*Prend acte :*

*- De la communication des décisions municipales et des marchés publics pris par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales.*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à ..seize heures et dix minutes..... minutes.

Fait à Villeneuve-la-Garenne, le : 15 FEV. 2021

**Le Secrétaire**



**Fatma SERIR**

*Conseillère Municipale*

**Le Maire,**



**Pascal PELAIN**